

L'épiscopat américain prône l'abolition de la peine de mort en Illinois

Author : Rédaction RC

Categories : [Non classé](#)

Date : 5 mars 2011

Le 11 janvier dernier, le Sénat de l'Illinois a voté par 32 voix contre 25 la loi 3539 abolissant la peine de mort dans l'État, une abolition également votée (par 60 voix contre 54) par la Chambre des Représentants de l'Illinois le 6 janvier précédent. Toutefois, et en raison d'un moratoire la peine de mort, qui figure toujours dans le code pénal de l'État, n'a pas été infligée depuis 1999.

La loi est sur le bureau du gouverneur, le Démocrate **Pat Quinn**, qui a jusqu'au 12 mars – selon des sources, 18 selon d'autres – pour la signer et donc la promulguer, ou pour y opposer son veto.

Le problème, c'est que le gouverneur tergiverse depuis près de deux mois. Lors de la campagne électorale de l'année dernière, Pat Quinn avait déclaré qu'il soutenait « la peine de mort pourvu qu'elle s'applique de manière prudente et honnête », puis, deux jours après le vote d'abolition du Sénat, il avait indiqué qu'il « suivrait ce que sa conscience lui dicterait ». L'opinion et la presse s'interrogent sur les atermoiements du gouverneur qui pourrait, d'ailleurs, ni signer ni opposer son veto à la loi d'ici au 12 mars. Cette dernière serait alors considérée comme adoptée à cette date et entrerait en application dès le 1er juillet.

Si la peine de mort était abolie en Illinois, ce serait le seizième État de l'Union à l'interdire (le dix-septième si l'on compte le District fédéral de Washington) et le quatrième depuis 2007.

L'épiscopat américain vient de mettre son poids dans la balance. Après une résolution unanime de la conférence des évêques de l'Illinois [1] du 13 janvier pressant le gouverneur de promulguer la loi, c'est Mgr **Stephen Blaire**, évêque de Stockton (Californie) et président de la commission Justice et Développement humain de la conférence épiscopale, qui a écrit jeudi dernier à **Pat Quinn** pour lui signaler que « *mettre un terme à la peine de mort était un signe de plus grand respect pour toute vie humaine* » et que la loi qu'il avait pour signature sur son bureau « *pourrait aider à commencer à construire une culture de vie dans notre pays* ». Cette remarque est loin d'être anodine et elle fait écho à la déclaration explicite des évêques de l'Illinois du 13 janvier. En effet, cet État est un véritable havre pour les officines d'avortement : supprimer la peine de mort pour les meurtriers en la remplaçant par une peine de prison à vie, serait un premier pas vers la suppression de la "peine" de mort pour les innocents, c'est-à-dire les enfants à naître ! C'est aussi là le message de l'épiscopat américain au gouverneur **Pat Quinn**...

- [1] La **Catholic Conference of Illinois** se compose notamment des 6 archevêques et évêques de l'Illinois (Chicago, Rockford, Peoria, Belleville, Joliet et Springfield-in-Illinois), de leurs auxiliaires et des évêques émérites vivants. L'Illinois comptait en 2010 près de 3,9 millions de catholiques, soit 29 % de la population de l'État.